

## Règlement du vide-greniers

**Article 1:**Cette journée est organisée par l'association **FAMILLES RURALES rue du Moulin 26300 Châteauneuf sur Isère**. Elle se tient sur la place de l'Isère, place des carriers, rue de l'école et rue de la cure de 6h00 à 16 h. L'accueil des exposants débute à 6 h00

**Article 2:** Les exposants s'engagent à ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du code du commerce)

**Article 3:**Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et de ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles (vente d'animaux, d'armes, d'alimentaire, copie de CD, jeux ou DVD, produits inflammables...)

**Article 4:** Les emplacements sont attribués par l'association organisatrice, par ordre chronologique de réservation confirmée (paiement, photocopie de pièce d'identité, immatriculation du véhicule). Ils ne pourront être contestés.

**Article 5:** Les exposants pourront laisser leur véhicule à l'arrière de leur stand, à condition qu'il ne dépasse pas la longueur du linéaire réservé.

**Article 6:** Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges, tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

**Article 7 :** Les places non occupées après 7h30 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront, dans ce cas, acquises à l'association organisatrice à titre d'indemnité.

**Article 8:** Familles Rurales, organisateur, reste la seule instance compétente pour annuler ou non la manifestation en cas d'intempérie. Aucun remboursement ne sera fait si la manifestation est maintenue.

**Article 9 :**Les objets non vendus ne pourront être laissés sur place, sous peine de poursuite pouvant entraîner une amende. À votre départ, votre emplacement sera propre.

**Article 10 :** Les déballages « sauvages » sur les autres places du village ne font pas partie de l'arrêté municipal et sont strictement interdits. Aucune manifestation ne pourra se faire en marge du vide-greniers sans l'accord des organisateurs.

**Article 11 :** La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle ne puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

NB : Les bénéfices de cette journée servent à financer les activités du centre de loisirs et de la crèche, gérés par Familles Rurales.



### ATTESTATION ET INSCRIPTION d'une personne physique

Au vide-greniers organisé par Familles Rurales le 7 septembre 2025

**Je soussigné(e) :** Particulier / Professionnel (*rayez la mention inutile*)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

N° téléphone : .....

Adresse mail : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° : .....

Délivrée le.....par .....

N° d'immatriculation de mon véhicule : .....

**Déclare sur l'honneur :**

- ne vendre que des objets personnels et usagés (Art.L310-2 du code du commerce)
- ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art 321-9 du Code pénal)
- avoir lu et accepté le règlement intérieur de cette organisation

**Je réserve.....emplacement(s) au prix unitaire de 12€, soit.....euros.**

**TRÈS IMPORTANT : Voiture = 1 emplacement. Voiture + remorque = 2 emplacements. Fourgon >4m = 2 emplacements.**

Fait à.....le.....

Signature

Toutes les demandes de renseignements sont à formuler par mail uniquement : [vgchato9fr@gmail.com](mailto:vgchato9fr@gmail.com)

**Partie à renvoyer avec le règlement(chèque libellé à l'ordre de Familles Rurales) à :**

Familles Rurales  
110 rue du moulin  
26300 Châteauneuf sur Isère.

La boîte aux lettres se situe à proximité de la crèche de Châteauneuf et du RESE.

**Toute réservation est effective uniquement si le règlement est en notre possession au 3 septembre.**